

## APIVAR OU APITRAZ

Le GDSA 85 se doit d'offrir, à ses adhérents, le choix dans les produits vétérinaires : APIVAR ou APITRAZ. Deux spécialités commerciales contenant la même concentration d'Amitraz (500mg)

Comme en 2020, nous sommes face à un choix difficile lié à l'approvisionnement en Apitraz. L'Apivar est un produit de fabrication **Française**. L'Apitraz est un produit de fabrication **Espagnole**. Pour ce dernier, il ne nous est pas possible de garantir la commande, la livraison, et la mise à disposition dans les délais voulus. En 2020, nous avons été trois GDSA des Pays de la Loire à ne proposer que l'Apivar pour ces raisons. Les deux autres GDSA n'ont pas pu être livré malgré plusieurs relances de leurs parts. Et fin août, ils ont décidé de commander des Apivar (avec un décalage de livraison au mois de Septembre et des prix plus élevés pour les adhérents qui les avaient choisis).

Il va de soi que les tarifs proposés sont fonction des volumes achetés. Nous avons l'habitude de commander environ 3000 paquets de lanière et cette quantité nous permet d'avoir un tarif intéressant. S'il faut commander 1500 unités de chaque produit, les prix seront bien moins attractifs. Il nous faut donc savoir combien il faudrait commander de chaque produit pour définir le prix à la ruche.

Pour le moment, considérons que les deux produits sont au même prix afin de ne pas faire orienter les choix pour une question de 10-15 centimes d'euros par ruches. Le prix de vente départ Laboratoire est aux alentours de 23€ TTC. Pour tout de même vous proposer le choix entre Apivar et Apitraz, nous allons procéder en deux temps :

- Seuls les apiculteurs intéressés par Apitraz nous retourneront « Le Bon de précommande » avant le 20 janvier afin de savoir vers quoi nous nous dirigeons (et sous réserve que le reste de votre dossier d'adhésion et de commande à venir plus tard soit conforme).

- Nous pourrons alors définir et éditer 2 bulletins d'adhésion et de commande :

- Celui pour Apitraz destiné uniquement aux apiculteurs qui auront retourné dans les temps le bon de précommande Apitraz (250mm).
- Celui pour Apivar destiné à tous les autres apiculteurs, comme en 2020. Il ne sera pas possible de faire marche arrière.

Compte tenu des difficultés rencontrées en approvisionnement avec l'Apitraz, le Gdsa85 décline toutes responsabilités en cas de non-livraison pendant la période prévue de traitement. Et nous serons dans l'obligation de vous facturer en plus, les frais supplémentaires liés au tarif de l'Apitraz (commande en petite quantité) et au frais de transport plus élevés. Une facture supplémentaire vous sera envoyée, vous devrez alors vous rapprocher de notre vétérinaire, Samuel Bouchet, pour retirer votre traitement.

Le Président du GDSA

Samuel BODET



PRÉ-COMMANDE **APITRAZ** 2021 (Amitraze)

**A expédier avant le 20 JANVIER 2021 à**

Roselyne JOLLY – Trésorière GDSA85

37 rue René Fagot

85540 SAINT AVAUGOURD des LANDES

**Ne remplir que si vous  
voulez de l'APITRAZ.**

Nom - Prénom: \_\_\_\_\_

Rue- Lieu-dit: \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune: \_\_\_\_\_

Adresse Email: \_\_\_\_\_

N° NAPI: \_\_\_\_\_

Nombre de ruches : déclarées	
---------------------------------	--

Paquet de 10 lanières d'APITRAZ pour 5 ruches

Nombre de paquets d'APITRAZ :	
-------------------------------	--

*Sur le bulletin d'adhésion, il s'agira de "Pack Ruche"  
comprenant 2 lanières et 2 cadres cirés.*

Je suis conscient des difficultés d'approvisionnement pour ce produit  
et j'accepte qu'il soit remplacé par de l'APIVAR si c'est fait avant le 15 mai 2021  
Je renonce à ma commande si difficultés après le 15 mai 2021.

Fait à :

Le:

**Signature:**